

Pouvoir d'emprunt—Loi

[Traduction]

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, le secrétaire parlementaire a déjà promis à quelques reprises de s'occuper de la question n° 811 qui est au *Feuilleton* depuis le 8 mai 1980. Il a peut-être une raison de ne pas y avoir encore répondu et j'aimerais qu'il me dise ce qu'il entend faire à ce sujet.

M. Collette: Madame le Président, encore une fois, je ne peux que répondre au député que j'étudie l'affaire. Je lui rappelle que beaucoup de questions ont été inscrites au *Feuilleton* avant la sienne. Il faut parfois beaucoup de recherches pour y répondre. Je vais néanmoins faire tout en mon pouvoir pour répondre à sa question le plus tôt possible.

● (1510)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1981-1982 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 9 février, de la motion de M. Bussièrès (au nom du ministre des Finances): Que le bill C-59, tendant à attribuer un pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Gordon Taylor (Bow River): Hier soir, lorsque j'ai terminé mon intervention, je parlais de la politique du gouvernement qui consiste, semble-t-il, à essayer de rembourser ses dettes en empruntant. Je tiens donc à terminer ce que j'avais à dire au sujet de ce bill sur le pouvoir d'emprunt.

Le gouvernement demande à la Chambre d'approuver un autre emprunt de 14 milliards de dollars. Cette somme, ajoutée à l'emprunt de 12 milliards qui a déjà été approuvé, nous fait un emprunt total de 26 milliards de dollars. Je me demande quand le gouvernement va se rendre compte que ces emprunts incessants vont finir par acculer le pays à la faillite, lentement, mais sûrement. Quand le gouvernement va-t-il se rendre compte que si nous ne commençons pas à payer nos dettes très bientôt, comme nous l'exigeons des contribuables pour leurs impôts, nous allons ruiner le pays?

Comme il ne veut pas nous dire comment il va employer cet argent, le gouvernement nous demande d'examiner ce qu'il a accompli jusqu'ici. Il ne nous dit pas quel sera le taux d'intérêt ni quelles seront les conditions d'emprunt. Il nous demande de lui donner carte blanche pour emprunter 14 milliards de dollars. Voilà comment les choses nous sont présentées dans ce bill et c'est ce dont je voudrais parler.

Si le gouvernement s'était distingué par la qualité de sa gestion et s'il se présentait chez son banquier avec tous les renseignements que nous avons dans ce bill, le banquier serait peut-être porté à lui prêter un peu d'argent. Mais je doute qu'il lui prête 14 milliards de dollars. Il lui prêterait sans doute une petite somme garantie par le Canada. Celui qui va trouver son banquier pour lui soumettre ce genre de proposition et qui lui dit: «Je ne vous dirai pas ce que je veux faire de cet argent et vous n'avez pas à me dire quel sera votre taux d'intérêt.» ne

pourrait pas emprunter un sou à aucun banquier de notre pays. Or, c'est pourtant de cette façon que le gouvernement agit avec les élus des Canadiens. Il ne veut pas nous dire ce qu'il va faire de cet argent, mais il se contente de nous déclarer qu'il veut emprunter 14 milliards de dollars.

Examinons un peu ce que le gouvernement a fait jusqu'ici pour voir si on peut penser qu'il va se servir de cet argent pour augmenter la production ou pour produire. Comme je l'ai dit hier soir, si l'argent devait servir à créer de nouvelles industries ou à intensifier la production, ces emprunts pourraient peut-être se justifier. Mais l'argent doit être utilisé de différentes façons, et le gouvernement ne dit pas lesquelles. Il pourrait servir à financer le prochain voyage en Autriche du premier ministre (M. Trudeau). Alors même qu'il demande aux Canadiens de passer leurs vacances au Canada et de dépenser leur argent au Canada, lui s'en va faire du ski en Autriche. Le ski est tout aussi bon dans la région de Banff et du lac Louise ou dans celle de Hilton, du moins pour satisfaire les Canadiens, mais pas le premier ministre. Ces voyages coûtent beaucoup d'argent. Peut-être l'argent servira-t-il à financer un autre voyage en Arabie. Cela ne stimulera pas la productivité. Ce n'est que de l'argent dépensé. Vous aurez beau emprunter tant que vous voudrez, si cet argent ne produit rien que vous puissiez utiliser pour rembourser votre dette, capital et intérêt, et réaliser un certain bénéfice, vous causerez la ruine de ceux qui empruntent. Voilà ce qui se produit en l'occurrence.

Je demande encore une fois si nous pouvons ajouter foi à ce que dit le premier ministre du Canada. Ses antécédents parlent pour lui. En 1968, les dépenses fédérales atteignaient 18 milliards de dollars. M. Trudeau a fait croire aux Canadiens—le premier ministre a fait croire aux Canadiens...

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Lorsqu'on parle de membres du cabinet ou du premier ministre, l'usage veut qu'on les désigne par leurs fonctions plutôt que par leur nom, et que l'on parle des députés en les désignant par le nom de leur circonscription.

M. Taylor: Je me suis repris en disant «premier ministre», monsieur l'Orateur. Mais cette expression ne me paraît pas meilleure. En fait, elle me semble pire car nous sommes en droit d'espérer que le premier ministre du Canada use avec prudence des fonds publics. Après tout, ce n'est pas son argent, mais celui des Canadiens.

Qu'est-il arrivé au cours des dix années de pouvoir du premier ministre? Ses dépenses ont grimpé à 52 milliards, puis il a perdu le pouvoir. On croirait qu'il aurait eu le temps de réfléchir sur ses années de pouvoir et de comprendre qu'il avait commis des erreurs. Mais non. Le budget des dépenses est maintenant passé à 63 milliards, et il prévoit un autre déficit de 13 ou 14 milliards. Comment croire ce que dit le premier ministre quand on fait ces constatations?

Passons maintenant à la fonction publique. Qu'est-ce que le premier ministre avait à nous dire à propos de la fonction publique? Il avait promis en 1968 d'en réduire les effectifs de 10 p. 100. Que s'est-il passé? Au lieu de la réduire de 10 p. 100, il l'a augmentée de plus de 50 p. 100, soit de 100,000 fonctionnaires. Cela, en contradiction flagrante avec ce qu'il a promis aux Canadiens. Ensuite, le gouvernement présente un projet de loi comme celui-ci, espérant que nous y verrons quelque chose d'avantageux, mais sans nous dire cependant de quoi il s'agit.